

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
Tel. : 01 87 44 57 87

FONDS DE DOTATION DES VMF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siège social : 93, rue de l'Université
75007 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2021**

Mesdames, Messieurs,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FONDS DE DOTATION DES VMF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Emerson Audit



Gabriel DE VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit	4 790 000	1 796 203	2 993 797	3 277 172	283 375	8.65
	Concessions, brevets, licences, marques...	31 057	6 414	24 643	26 716	2 073	7.76
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	156 874	25 939	130 935	141 403	10 468	7.40
	Installations techniques Matériel et outillage	368 775	82 584	286 191	237 611	48 580	20.45
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	1 110		1 110		1 110	
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	5 347 816	1 911 140	3 436 676	3 682 902	246 226	6.69	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	60 872		60 872	107 835	46 963	43.55
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	2 278		2 278	2 156	121	5.62
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	55 214		55 214	2 164	53 050	NS
Charges constatées d'avance (2)				409	409	100.00	
Total II	118 364		118 364	112 564	5 799	5.15	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 466 179	1 911 140	3 555 039	3 795 466	240 427	6.33	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		274 113		321 892	47 778	14.84	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		14 617		47 778	62 395	130.59	
Situation nette (sous total)		288 730		274 113	14 617	5.33	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		288 730		274 113	14 617	5.33	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		2 993 797		3 277 172	283 375	8.65
	Fonds dédiés						
Total II		2 993 797		3 277 172	283 375	8.65	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		237 633		266 281	28 649	10.76
	Emprunts et dettes financières diverses		77 795		62 213	15 582	25.05
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		220 803		157 574	63 229	40.13
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		14 081		15 124	1 043	6.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		284 480		235 301	49 179	20.90
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		15 181		55 915	40 734	72.85
Total IV		849 972		792 407	57 565	7.26	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		3 555 039		3 795 466	240 427	6.33	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

834 791

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	398 192		380 047		18 145	4.77
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	14 227				14 227	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				52 492	52 492	100.00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1		3		2	60.29
Total I	412 420		432 542		20 122	4.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	318 078		273 082		44 997	16.48
Aides financières	20 000		30 000		10 000	33.33
Impôts, taxes et versements assimilés	35 323		35 028		294	0.84
Salaires et traitements	1 993				1 993	
Charges sociales	394				394	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	40 476		32 510		7 966	24.50
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	7 538		10 839		3 301	30.45
Total II	423 802		381 459		42 343	11.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	11 382		51 083		62 465	122.28

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés			46		46	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		46			46	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		3 281	3 304		23	0.70
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		3 281	3 304		23	0.70
2. Résultat financier (III-IV)		3 235	3 304		69	2.10
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		14 617	47 778		62 395	130.59
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		412 466	432 542		20 076	4.64
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		427 083	384 763		42 320	11.00
5. EXCEDENT OU DEFICIT		14 617	47 778		62 395	130.59

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 555 039.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 412 419.87 Euros et dégageant un déficit de 14 616.73- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'année 2021 sont les suivants :

- Diminution des recettes locatives en raison de la vacance des locaux en cours de travaux aux 4^e et 5^e étages pendant plus d'un trimestre.
- Renforcement de la campagne " legs ", composée de frais de communication et d'agence spécialisée.
- Travaux de réaménagement et d'installation d'une climatisation aux 4^e et 5^e étages : 76,5K€ HT, amortis sur 5 à 10 ans.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable 2015-903 du 23/07/2015 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 821 057		
Constructions sur sol propre	156 874		
Installations générales agencements aménagements divers	277 060		76 515
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 200		
Avances et acomptes			1 110
TOTAL	449 134		77 625
TOTAL GENERAL	5 270 191		77 625

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 821 057	4 821 057
Constructions sur sol propre			156 874	156 874
Installations générales agencements aménagements divers			353 575	353 575
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 200	15 200
Avances et acomptes			1 110	1 110
TOTAL			526 759	526 759
TOTAL GENERAL			5 347 816	5 347 816

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 517 169	285 448		1 802 617
Constructions sur sol propre	15 471	10 468		25 939
Installations générales agencements aménagements divers	41 822	25 562		67 384
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 827	2 373		15 200
TOTAL	70 120	38 403		108 523
TOTAL GENERAL	1 587 289	323 851		1 911 140

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	285 448				
Constructions sur sol propre	10 468				
Instal.générales agenc.aménag.divers	25 562				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 373				
TOTAL	38 403				
TOTAL GENERAL	323 851				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	60 872	60 872	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 176	1 176	
Débiteurs divers	1 102	1 102	
TOTAL	63 150	63 150	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 903	1 903		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	235 730	29 150	120 309	86 271
Emprunts et dettes financières divers	77 795	1	77 795	
Fournisseurs et comptes rattachés	220 803	220 803		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 281	2 281		
Autres impôts taxes et assimilés	11 800	11 800		
Autres dettes	284 480	284 480		
Produits constatés d'avance	15 181	15 181		
TOTAL	849 972	565 597	198 104	86 271
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 788			

Autres immobilisations incorporelles

Le fonds de dotation bénéficie d'une donation temporaire d'usufruit de l'ensemble de l'immeuble sis 93 rue de l'Université.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUIT 2012 à 2032 - lots recus en 2012	2 250 000	5.00
USUFRUIT 2018 à 2032 - lots recus en 2018	2 540 000	6.67

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	60 872
Autres créances	1 102
Total	61 974

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 903
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 071
Dettes fiscales et sociales	11 800
Autres dettes	2 727
Total	164 500

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	15 181
Total	15 181

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Le fonds de dotation bénéficie de la contribution de bénévoles.

Il est difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'Association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre régulier, et d'autres ponctuellement, en fonction des besoins locaux. Il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat pour l'exercice.